



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries
and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-
ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

The first part of the paper discusses the importance of the research and the objectives of the study. It then presents a literature review of the existing research on the topic. The methodology section describes the research design and the data collection process. The results section presents the findings of the study, and the conclusion section summarizes the main points and provides recommendations for future research.

The study was conducted in a laboratory setting, and the participants were all students from a university in the United States. The data was collected over a period of six months, and the results were analyzed using statistical software. The findings of the study are presented in the following sections.

The first finding is that the research is important and that the objectives of the study have been achieved. The second finding is that the literature review shows that there is a need for more research on the topic. The third finding is that the methodology used in the study is appropriate and that the data collection process was successful. The fourth finding is that the results of the study show that there is a significant relationship between the variables being studied. The fifth finding is that the conclusion of the study is that the research has been successful and that the objectives have been achieved.

The study was conducted in a laboratory setting, and the participants were all students from a university in the United States. The data was collected over a period of six months, and the results were analyzed using statistical software. The findings of the study are presented in the following sections.

The first finding is that the research is important and that the objectives of the study have been achieved. The second finding is that the literature review shows that there is a need for more research on the topic. The third finding is that the methodology used in the study is appropriate and that the data collection process was successful. The fourth finding is that the results of the study show that there is a significant relationship between the variables being studied. The fifth finding is that the conclusion of the study is that the research has been successful and that the objectives have been achieved.





Tiré à 300 ex. tous numérotés.

Exemplaire N° 35



Turin — Imprimerie V. BONA.



Margaret [de Valois] Queen Consort of Henry IV., R. & F.

LE
DIVORCE SATYRIQUE

OU
LES AMOURS

DE LA REINE MARGUERITE

EN FORME DE FACTUM
POUR ET AU NOM DU ROI HENRY IV

*où il est amplement discouru des mœurs et humeurs
de la reine Marguerite sa femme,
pour servir d'instruction aux commissaires députez par Sa Majesté
à l'effet de la séparation de leur mariage.
Précédé d'une Etude
sur la reine Marguerite, par Tallemant des Réaux,
et d'un Avant-Propos.*



BRUXELLES
CHEZ GAY ET DOUCÉ

—
1878





AVANT-PROPOS



E DIVORCE SATYRIQUE
OU LES AMOURS DE LA
REINE MARGUERITE *pa-*
rut dans le RECUEIL
DE DIVERSES PIÈCES SER-

VANT A L'HISTOIRE DE HENRY III, *etc.*
(Cologne, P. Marteau, 1660).

*On sait qu'il a existé, sous le nom de
Marguerite, reine de Navarre, deux
princesses également célèbres pour
leur esprit lettré: Marguerite de*



Valois, sœur de François I^{er}, née en 1492, morte en 1540, auteur de l'HEPTAMÉRON et autres productions littéraires très-réputées; et Marguerite de France, dite la REINE MARGOT, fille de Henri II et de Catherine de Médicis, née en 1552, mariée au prince de Béarn, depuis Henri IV, en 1572, divorcée d'avec ce monarque en 1599, et morte en 1615. Elle est la dernière princesse de la Maison de Valois.

La Reine Margot a non-seulement laissé des LETTRES, des POÉSIES et des MÉMOIRES estimés, mais elle s'est acquis une grande réputation dans le monde bibliophile pour les beaux livres, bien choisis et richement reliés, formant sa bibliothèque, et qui sont fort recherchés des curieux.

Cette princesse fut incontestablement une des figures les plus originales de l'histoire féminine. Elle joignait à une grande bigoterie un esprit gaulois des plus caractéristiques ; elle se plaisait au milieu de la société lettrée, dont elle était en quelque sorte le pivot.

*Brantôme a classé sa vie parmi celles des femmes illustres. Talle-
mant des Réaux nous a laissé un
portrait remarquable de cette reine,
dans ses HISTORIETTES. Nous croyons
devoir le reproduire dans ce volume,
car il peut au besoin servir de clef
au factum.*

*Le mariage de Henri IV et de la
reine Marguerite, contracté peu de
jours avant le massacre de la Saint-
Barthélemy, ne fut pas heureux. La*

politique avait formé cette union, la nature avait laissé froids les deux époux l'un pour l'autre. Ils se livrèrent à des désordres sans frein ; ils se quittèrent, se reprirent, puis se séparèrent encore, et il y avait long temps qu'un divorce tacite était convenu entre eux, quand le roi jugea utile, pour établir sa dynastie, de le faire prononcer officiellement.





LA REINE
MARGUERITE DE VALOIS.



La reine Marguerite étoit belle en sa jeunesse, hors qu'elle avoit les joues un peu pendantes, et le visage un peu trop long. Jamais il n'y eut une personne plus encline à la galanterie. Elle avoit d'une sorte de papier dont les marges étoient tou-

tes pleines de trophées d'amour. C'étoit le papier dont elle se servoit pour ses billets doux. Elle parloit *phébus* selon la mode de ce temps-là, mais elle avoit beaucoup d'esprit. On a une pièce d'elle, qu'elle a intitulée : *La Ruelle mal assortie*, où l'on peut voir quel étoit son style de galanterie.

Elle portoit un grand vertugadin, qui avoit des pochettes tout autour, en chacune desquelles elle mettoit une boîte où étoit le cœur d'un de ses amants trépassés; car elle étoit soigneuse, à mesure qu'ils mouroient, d'en faire embaumer le cœur. Ce vertugadin se pendoit tous les soirs à un crochet, qui fermoit à cadenas, derrière le dossier de son lit.

On dit qu'un jour M. de Turenne, depuis M. de Bouillon, étant ivre, lui dégoilla sur la gorge en la voulant jeter sur un lit.

Elle devint horriblement grosse, et

avec cela, elle faisoit faire ses carrures et ses corps de jupes beaucoup plus larges qu'il ne le falloit, et ses manches à proportion. Elle avoit un moule (1) un demi-pied plus haut que les autres, et étoit coiffée de cheveux blonds, d'un blond de filasse blanchie sur l'herbe. Elle avoit été chauve de bonne heure; pour cela elle avoit de grands valets de pied blonds que l'on tondoit de temps en temps.

Elle avoit toujours de ces cheveux-là dans sa poche, de peur d'en manquer; et, pour se rendre de plus belle taille, elle faisoit mettre du fer-blanc aux deux côtés de son corps pour élargir la carrure. Il y avoit bien des portes où elle ne pouvoit passer.

Elle aima sur la fin de ses jours

(1) Forme destinée à soutenir une coiffure très-élevée, comme on en voit encore porter aux femmes du pays de Caux.

un musicien nommé Villars. Il falloit que cet homme eût toujours des chausses troussées et des bas d'attache, quoique personne n'en portât plus. On l'appeloit vulgairement *le roi Margot*. Elle a eu quelques bâtards, dont l'un, dit-on, a vécu et a été capucin. Ce roi Margot n'empêchoit point que la bonne reine ne fût bien dévote et bien craignant Dieu, car elle faisoit dire une quantité étrange de messes et de vêpres.

Hors la folie de l'amour, elle étoit fort raisonnable. Elle ne vouloit point consentir à la dissolution de son mariage en faveur de madame de Beaufort. Elle avoit l'esprit fort souple et savoit s'accommoder au temps. Elle a dit mille cajoleries à la feue Reine-mère, et quand M. de Souvray (1)

(1) M. de Souvray, ou de Souvré, étoit gouverneur de Louis XIII.

et M. de Pluvinel (1) lui menèrent le feu Roi, elle s'écria : « Ah ! qu'il est beau ! ah ! qu'il est bien fait ! que le Chiron est heureux qui élève cet Achille ! » Pluvinel, qui n'étoit guère plus subtil que ses chevaux, dit à M. de Souvray : « Ne vous disois-je pas bien que cette méchante femme nous diroit quelque injure ? » M. de Souvray lui-même n'étoit guère plus habile. On avoit fait des vers dans ce temps-là qu'on appeloit *les Visions de la cour*, où l'on disoit de lui *qu'il n'avoit de Chiron que le train de derrière*.

Henri IV alloit quelquefois visiter la reine Marguerite (2), et gronda de

(1) Il étoit sous-gouverneur et premier écuyer de la grande écurie.

(2) Elle avoit fait bâtir un hôtel à l'entrée de la rue de Seine (sur l'emplacement des maisons qui commencent la rue à droite). Les jardins s'étendoient le long de la rivière jusqu'à la rue

ce que la Reine-mère n'alla pas assez avant la recevoir à la première visite.

Durant ses repas, elle faisoit toujours discourir quelque homme de lettres. Pitard, qui a écrit de la morale, étoit à elle, et elle le faisoit parler assez souvent.

Le feu Roi s'avisa de danser un ballet *de la vieille cour* (1), où, entre autres personnes qu'on représentoit, on représenta la reine Marguerite avec la ridicule figure dont elle étoit sur ses vieux jours. Ce dessein n'étoit guère raisonnable en soi; mais au moins devoit-on épargner la fille de tant de rois.

des Saints-Pères. La première fois que Henri alla la voir, il lui dit, en la quittant, qu'il la prioit d'être plus ménagère. « Que voulez-vous, » répondit-elle, la prodigalité est chez moi un « vice de famille. »

(1) *Le ballet du Roi, où la vieille cour, etc., viennent danser pour les triomphes de Sa Majesté.* Paris, 1635.

A propos de ballets, une fois qu'on en dansoit un chez elle, la duchesse de Retz la pria d'ordonner qu'on ne laissât entrer que ceux qu'on avoit conviés, afin qu'on pût voir le ballet à son aise. Une des voisines de la reine Marguerite, nommée mademoiselle Loiseau, jolie femme et fort galante, fit si bien qu'elle y entra. Dès que la duchesse l'aperçut, elle s'en mit en colère, et dit à la reine qu'elle la prioit de trouver bon que, pour punir cette femme, elle lui fît seulement une petite question. La reine lui conseilla de n'en rien faire, et lui dit que cette demoiselle avoit bec et ongles; mais voyant que la duchesse s'y opiniâtroit, elle le lui permit enfin. On fait donc approcher mademoiselle (1) Loiseau, qui vint avec un

(1) On ne donnoit alors que la qualification de *demoiselle* aux femmes bourgeoises; celle de *madame* n'appartenoit qu'aux femmes de qualité.

air fort délibéré: « Mademoiselle, lui
« dit la duchesse, je voudrois bien
« vous prier de me dire si les oiseaux
« ont des cornes? — Oui, madame,
« répondit-elle, les ducs en portent. »
La reine, oyant cela, se mit à rire;
et dit à la duchesse: « Eh bien!
« n'eussiez-vous pas mieux fait de
« me croire? »

J'ai ouï faire un conte de la reine
Marguerite qui est fort plaisant. Un
gentilhomme gascon, nommé Sali-
gnac, devint, comme elle étoit encore
jeune, éperdument amoureux d'elle,
mais elle ne l'aimoit point. Un jour,
comme il lui reprochoit son ingrati-
tude: « Or ça, lui dit-elle, que feriez-
« vous pour me témoigner votre a-
« mour? — Il n'y a rien que je ne
« fisse, répondit-il. — Prendriez-
« vous bien du poison? — Oui, pourvu
« que vous me permissiez d'expirer
« à vos pieds. — Je le veux, » re-

prit-elle. On prend jour; elle lui fait préparer une bonne médecine fort laxative. Il l'avale, et elle l'enferme dans un cabinet, après lui avoir juré de venir avant que le poison opérât. Elle le laissa là deux bonnes heures, et la médecine opéra si bien que, quand on vint lui ouvrir, personne ne pouvoit durer autour de lui. Je crois que ce gentilhomme a été depuis ambassadeur en Turquie.





LE

DIVORCE SATYRIQUE

OU LES AMOURS DE LA

REYNE MARGUERITE

C'Est aux Roys à faire les loix, disent
les Tirans et ceux dont la force et
non pas l'amour regne sur les peu-
ples : Mais je ne louë point, ni ap-
prouve cet axiome, encore que les armes et la
violence m'ont rendu l'heritage et le sceptre
de mes peres, Dieu benit la douceur, et fait
prosperer les desseins de ceux dont les actions
sont autant aimées que redoutées, je serai mon
témoin si vos cœurs ingrats s'en rendent mé-

connoissans, que j'ai pardonné à plus d'ennemis, que vengé d'injures, aux yeux de tout le monde, comme à la *France*, à *Paris*, ma clémence et ma debonnaire benignité n'ayant pas absous seulement les perturbateurs de l'Etat, de leurs crimes, mais aussi remis mon particulier intérêt à ceux qui temerairement ont osé attaquer mon nom.

J'ai cette obligation au bonheur, d'avoir glorieusement vû la fin des troubles de mon Royaume, d'avoir expérimenté la foi de mes bons sujets, d'avoir établi pour long-tems une heureuse paix avec mes voisins, et d'avoir éteint mes ennuis plus particuliers par le moien d'un divorce, qui separe de ma maison, ainsi que du cœur, celle dont l'infamie a longuement obscurci ma reputation. Je sçais que plusieurs Etrangers, et plusieurs *François* mal-affectionnez, trouvent fort étrange qu'après vingt-huit ans de mariage, * un pretexte de parentage ait delié ce qu'un Sacrement si digne avoit conjoint : les uns m'en apellent voluptueux, les autres Athée, et tous ensemble méconnoissant : il faut que j'éclaire à leur ignorance, et que je confonde leur caute malice, cachant ma juste douleur, et déployant les dignes raisons que j'avois par honneur voulu déguiser à la renommée, avec des paroles exquisés, ambigües et recherchées : ma grandeur m'expose, et me met en vûë, et l'intégrité de ma conscience fait trouver bon qu'un chacun lise dans

*La sentence de déclaration de nullité de ce mariage est du 17 decembre 1699, imprimée pag. 391 de l'histoire du Cardinal de Joyeuse.

lui chaut d'age , de grandeur , ni d'extraction , pourvû qu'elle soule et satisfasse à ses appetits , et n'en a jusques ici depuis l'age d'onze ans dedit à personne , auquel age *Antragues* et *Charins* (car tous deux ont crû avoir obtenu les premiers cette gloire) eurent les premices de sa chaleur , qui augmentant tous les jours , et eux n'étans point suffisans à l'éteindre , encore que *Antragues* y fit un effort , qui lui a depuis abregé la vie , elle jetta l'œil sur *Martigues* , * et l'y arrêta si long-tems qu'elle l'enroula sous son Enseigne , et en donnerent l'un et l'autre tant de connoissance , que c'étoit le discours et l'entretiens commun de tous les soldats dans les armées où l'on connoissoit ledit *Martigues* outre sa valeur pour Colonel de l'Infanterie. Plusieurs d'entre vous , vous souvenez bien d'une écharpe de broderie , et d'un petit chien qu'il portoit ordinairement aux sieges et aux escarmouches plus dangereuses , et n'ignorez pas d'où partoient ses amoureuses faveurs qui continuerent jusques à la mort , * après laquelle il falut que , par l'entremise de *Madame de Carnevalet* , *Monsieur de Guise* en passât les mains , jeune Prince , brave et ambitieux , lequel commençant déjà de construire cette machine qui trop-tôt ébranlée lui chut dessus , songeoit de parvenir de ses impudiques baisers aux nôces , et d'en fortifier ses pretextes et ses desseins , ayant rompu dextrement le traité de mariage d'elle et du *Roy de Portu-*

* *Brantome a fait son Eloge entre ceux des Hommes Illustres François. T. 4, p. 144.*

* *Il a été tué au siege de St. Jean d'Angely le 19 novembre 1569.*

gal déjà fort avancé et en tous termes, par le moien du *Cardinal de Guise* son oncle, envoyé l'an 1568, en *Espagne*, pour se condouloir de la part du Roy Très-Chrétien avec le Roy Catholique de la mort de la *Reine Isa-*

* Mort à Madrid le 3 octobre 1568.

beau de Valois sa femme, * Princesse autant vertueuse et sage, que cette sienne sœur étoit vitieuse et folle; et de laquelle les inconstances sont si frequentes, que l'examen de sa memoire même erreroit à compter ses fautes; celles-ci sçai-je bien toutefois, qu'elle ajoûta-tôt après à ses sales conquêtes ses jeunes frères, dont l'un,

* Duc d'Alençon.

* Henry III.

à sçavoir *François* *, continua cet inceste toute sa vie; et *Henry* * l'en desestima tellement que depuis il ne la pût aimer, ayant même à la longue apperçû, que les ans au lieu d'arrêter ses désirs augmentoient leurs furies, et qu'aussi mouvante que le *Mercur* elle branloit pour le moindre objet qui l'approchoit.

Voilà la pucelle que mes proches, et le bien

* Voyez dans les memoires de cette Reine pag. 79 la réponse faite à la Reine sa mere.

commun, * me firent prendre pour belle et bonne, à son grand mécontentement et de ses favoris, entre lesquels *Antragues*, comme le *Marechal de Retz* m'a autrefois dit, en faillit à mourir de regret, où d'un lâchement de sang que la violence de la douleur de nous voir mariez lui provoquoit par divers endroits: Mais le tems qui guerit toutes choses, le guerit aussi et le pourvût pour plusieurs années, d'une moins belle, mais plus constante Maîtresse: et elle de divers serviteurs, dont l'un toutefois, à sçavoir

la Molle, s'en trouva marri, car sous pretexte de tremper en quelque conspiration, dont furent accusez les *Maréchaux de Montmorency* et de *Cossé*, en laissa la tête à *saint Jean en Greve*, accompagnée de celle de *Coconas*, * où elles ne moisirent ni ne furent pas longuement exposées à la vûe du peuple; car la nuit venant ma prude femme, et *Madame de Nevers* sa compagne, fidele amante de *Coconas*, les ayant fait enlever, les porterent dans leurs carrosses enterrer * de leurs propres mains dans la *Chapelle saint Martin* qui est sous *Montmartre*, laissant cette mort de la Molle maintes larmes à sa Maîtresse, qui sous le nom d'*Hiacinte*, a longuement fait soupirer et chanter ses regrets, nonobstant les frequentes et nocturnes consolations de *saint Luc*, que nous avons vû depuis arriver par fois inconnu et déguisé à *Nerac*, jusques à ce que *Bussi* lui en fit oublier la perte, qui a été par elle recouverte, quelque reputation qu'il eût d'être brave parmi les hommes, et de ne l'être guere parmi les femmes, à cause de quelque colique qui le prenoit ordinairement à minuit, cette dégoûtée éguissant en quelque façon son appetit de diverses sauces, s'en prit à *Monsieur de Mayenne*, bon compagnon gros et gras, et voluptueux comme elle, et sont toujours depuis demeurez bons amis en toutes leurs rencontres; bien furent-ils quelque tems brouillez pour une lettre écrite à la *Vitry*: où il promettoit de preferer le So-

* En 1574. Voyez leur Procès dans les memoires de Castelnau. T. 2, f. 381.

* Il est dit dans les Mem. de Nevers, T. 1, p. 75, qu'elles les firent embaumer et que chacune garda la sienne. Voyez sur le mot Hiacinte les notes sur la confession de Sancy, p. 13.

* *C'est-à-dire le leil à la Lune :* * mais toutes choses pacifiées Roy à la Reine. le maltalent en demeura seulement sur la Vi-Voyez la Bibliothèque de Me. try, ** qui pour cela ne laissa pas de trouver de Montpensier, parti, non plus que cette pleine Lune, dont je n. 59, et celle de Mr. Guillaume n'ai jusques ici deduit que les vertus, ni par n. 3.

** Louise de l'Hôpital, mariée à Jean de Symiers, Maître de la Garderobe du Duc d'Alençon. modestie compté la dîme de ceux que la renommée rend participans de ses secrettes fa-veurs, me contentant de ceux seulement, que je sçai fort bien qu'elle ne voudrait ni ne sçau-roit desavouer.

A ses premiers Amants succederent donc en divers tems (car le nombre m'excusera si je faus à les bien ranger,) ce grand dégoûté de *Vicomte de Turenne*, * que comme les precedens, elle envoya bien-tôt au change, trouvant sa taille disproportionnée en quelque endroit, l'acomparant aux nuages vuides qui n'ont que l'apparence au dehors; dont le triste amoureux au desespoir, après un adieu plein de larmes, s'en alloit perdre en quelque lointaine region, si moi qui sçavois ce secret, et qui pour le bien des Eglises *reformées* feignois pourtant de n'en rien sçavoir, n'eusse très expressement enjoint à ma chaste femme de le rapeler: ce qu'elle fit très mal-volontiers, desirant de tout tems pour sa vanité, que quelque lourdaud se rompit le col à son occasion: mais il n'est guere plus de ces sots depuis qu'on s'en moque; car de manger de rage les plumes de son chapeau, comme *la Bole*, et casser en colere une bouteille d'encse aux yeux des Dames,

comme *Clermont d'Amboise*, ce sont petites rages et jalousies qui n'étoient que trop ordinaires chez nous, et que consentant à mon deshonneur je sçavois et voyois clairement, donnant par cette tolerance aux uns et aux autres souvent le courage, et les commodités de faillir; elle le sçait bien, et plusieurs de vous qui teniez la main à ses gentilleses, aussi je ne suis point tellement aveuglé moi-même en un fait si sensible et si apparent, que je n'aperçusse, comme les autres, que *Clermont* maintefois la baisoit tout en juppe sur la porte de sa chambre, tandis que le soir, pour lui donner loisir de se mettre au lit, je jouois ou me promenois avec ma noblesse dans la sale.

Que direz vous, fâcheux maris, de cette souffrance? n'aurez vous point de peur, que vos femmes vous laissent pour venir à moi, puisque je suis ainsi ami de nature? ou n'estimeriez vous point plutôt que ce fût quelque lâcheté? vous aurez raison de le croire, et moi de vous l'avouer, si considerant que j'avois pour lors plus de nez que de Royaume, et plus de paroles que d'argent, vous m'approuvez, que j'avois besoin de toutes mes pieces, et principalement de faire et conserver des amis, ou bien les perdre et n'en point acquerir: la consideration de cette Dame, telle qu'elle est, flechissoit ses freres et la Reine sa Mere aigris contre moi: sa beauté m'attiroit force Gentilshommes, et son bon naturel les y retenoit: car

il n'étoit point fils de bon lieu, ni gentil compagnon, qui n'avoit une fois en sa vie été serviteur de la *Reine de Navarre*, qui ne refusoit personne, acceptant ainsi que le tronc public les offrandes de tous venans : il est vrai que de quelques-uns elle se moquoit, comme vous diriez de ce vieux rufien de *Pibrac*, * que l'amour avait fait devenir son Chancelier, duquel pour en rire elle me montrait les lettres.

* Cette Reine dit dans ses Mémoires, p. 186, que Pibrac la trompoit.

Voiez les Observations sur Alcandre, le duc de Longueville tué à Dourlens en 1595; étoit l'objet de leur jalousie.

Je connois à vos yeux, ennemis de société, que si vos femmes vivoient ainsi, vous seriez en peine et par aventure iriez vous au Conseil de *Chaune* ou de *Villequier*, (qui tous deux ont étranglé leurs femmes) pour savoir comment on s'y gouverne : mais je n'eus jamais cette volonté, quoi qu'on me conseillât, quoi qu'elle craignit, ni quoi que les Astronomes plus entendus vissent, et connussent au Ciel, et au point de son horoscope : je savois fort bien que dès le 21. jusques au 28. de Mars de l'an 1560 sa nativité la jugeoit mourir de ma main pour raison d'honneur; mais une certaine prescience de nôtre future separation, ou, pour mieux dire, une certaine prudence humaine, me fit divertir les effets des affections et impressions des Astres, continuans tous deux comme devant, moi ma bonté naturelle, et elle son opiniâtre inclination à sa volupté, laquelle pour exercer avec plus de delices, et hors des rudesses de la toile, cette impudique a d'autrefois couché avec son Seigneur *qui est le Sgr.*

de Champvallon *, qu'elle souloit appeller son ** Ce qui suit en lettres Itali-ques a été tiré de l'Edition de 1663. Voyez la Bibliothèque de Mre. Guillaume n. 55.*
Seigneur et Maître, par un respect et amour particulier qu'elle lui portoit, et dans le secret et misterieux de ses contentemens, son conseil, son Apollon, l'ayant pour objet fait représenter dans son lit, dans l'éclat et dans le lustre de sa belle jeunesse accompagné de Muses et autres galanteries.

*Il y a plus que j'ai appris par relation que cette Princesse tant elle étoit amoureuse de ce Gentilhomme, que pour lever tout soupçon il se faisoit porter au Louvre dans un coffre de bois, se servant à cet effet d'un menuisier fort expert qui lui avoit fait un escalier portarif, pour apliquer aux chambres et garderobes puis le recevoit dans un lit éclairé de divers flambeaux, entre deux linceuls de taffetas noir, accompagnés de tant d'autres petites voluptez que je laisse à dire : ce fut lors qu'elles conçurent de ces mignardises non pas une *Lyna* comme *Uranie*, dont à tort elle usurpe le nom : mais bien cet *Esplandian* qui vit encore, et qui sous des parens putatifs promet de réussir quelque chose de bon un jour.*

A ce mot je vous dirai que j'ai connu et conversé familièrement avec un jeune écolier élevé et nourri aux études en l'age de dix-huit et dix-neuf ans par un nommé Moïse concierge de l'hôtel de Navarre et s'appelloit Louis de Vaux croiant être fils du Sieur de Vaux parfumeur proche de la Magdelaine à Paris, et chez lequel

ledit Sieur de Champvalon le voulut voir un jour et lui parler sans lui faire aucune ouverture ou connoissance, sinon qu'il lui donna un teston pour avoir des plumes, lui disant qu'il se tint droit en faisant la reverence. Voilà ses Peres putatifs et ce faiseur de memoire a grande raison de dire qu'il promet quelque chose de bon, car vous sçaurez qu'ayant été tiré de Paris et conduit à Bourdeaux par ledit Moïse son directeur il y a pris l'habit de Capucin et y a vécu cinq ou six ans, ce qu'ayant été sçû par sa sœur de Champvalon elle lui écrivit en de beaux termes louant sa genereuse et pieuse resolution: le jeune homme ne demeura court, et lui donna le change, ce qui est à remarquer c'est que cé jeune homme avoit le corps, la taille, les jouës, les yeux, le nez et autres traits de visage semblables à ses vrais Pere et Mere; J'ajouterai, pour fin de l'Histoire, qu'il a vécu dans l'ignorance de son extraction jusques en l'âge susdit, qu'il en eut avis par le Sr. de Vernon Gentilhomme ancien serviteur de ladite Reine de Navarre son agent à Paris et qui avoit épousé l'une de ses premières damoiselles et des plus favorisées qui lui donna comme j'ai dit toute l'instruction de sa naissance, du tems et du lieu où il avoit été nourri.

Ne vous étonnez plus si poudreux et suant au retour de la guerre, de la chasse, ou de mes autres violens exercices, elle avoit mal au cœur de me caresser, jusques à changer les draps,

où nous n'avions seulement demeuré qu'un quart d'heure ensemble, puisque son desir se païssoit de ces friandises, et ne l'attribuez plus comme vous souliez à cette facheuse senteur de l'aîle et du pied dont elle m'accuse, ni au dédain de nôtre disparité, bien que vous aiez aperçû quelquefois qu'elle méprisoit et desestimoit les miens, jusques à me répondre un jour, que je voulois que Madame de *Tirans* * mangeât à sa table (car c'étoit le privilege de mes parens, qu'il falloit plutôt doncques qu'avec un bassin rempli d'eau, et une serviette ou tablier devant elle, ils se laissassent laver les pieds, voulant inferer que c'étoient des gueux, et qu'elle s'en alloit faire la Cène, ne se souvenant pas (avec supportation de mes nouveaux alliez,) qu'à *Florence* elle a cent *Mercadans* qui lui sont plus proches de vingt degrez, que pas un allié des illustres maisons de *Foix* ou *d'Albret* n'est proche de *Bourbon* : elle a bien depuis ravallé de gloire, et changé de divise, ainsi que vous orrez de fil en aiguille, s'il ne vous ennuye de m'écouter et d'entendre une partie de ses fortunes dernieres.

* Ou de France
suivant l'Édition
de 1663.

Depuis qu'elle fut honteusement sortie de *Paris*, d'où un Capitaine des Gardes * la fit partir, après avoir fouillé jusques dans sa li-
tiere, et regardé qui l'accompagnoit, et si Ma-
dame de *Duras*, et de *Bethune*, Secretaires de
son Cabinet, y étoient, pour les en chasser : cet
affront lui fit peur, et lui fit tellement craindre

* Ce fut Mr.
de Larchant.
Voyez le Journ.
de Henry III.
année 1583.

pis, qu'elle fut quelque tems vivante avec la vergogne de ses pechez : mais étant malaisé que le poisson ne revienne à l'hameçon, et le corbeau à la charogne, cet haut-de-chausse à trois culs se laisse derechef emporter à lubricité et débordée sensualité, me quittant sans mot dire et s'en allant à *Agen*, ville contraire à mon parti, pour y établir son commerce, et avec plus de liberté continuër ses ordures, mais les habitans presageans d'une vie insolente d'insolens succez, lui donnerent occasion de partir avec tant de hâte, qu'à peine se pût-il trouver un cheval de croupe pour l'emporter, ni des chevaux de louage ni de poste pour la moitié de ses filles, dont plusieurs la suivoient à la file, qui sans masque, qui sans devantier, et telle sans tous les deux, avec un desaroy si pitoiable, qu'elles ressembloient mieux à des garces de *Lansquenetz* à la route d'un Camp, qu'à des filles de bonne maison; accompagnée de quelque noblesse mal harnachée, qui moitié sans bottes, moitié à pied, la conduisirent sous la garde de *Lignerac* aux monts *d'Auvergne* dans *Carlat*, d'où *Marze* frere de *Lignerac* étoit Châtelain, place forte, mais ressentant plus sa taniere de larrons, que la demeure d'une Princesse, fille, sœur et femme de Roy.

Je rougis, et rememore à regret tant d'indignitez, sçachant bien que les faits des Grands ne meurent jamais, et qu'après mille siecles, un

siècle moins vicieux s'émerveillera que le nôtre ait produit un monstre au lieu d'une femme, et le vitupère d'un si beau sexe de la semence des Oints de Dieu.

J'espérois avant cette dernière boutade, ayant tant de preuves de son naturel inconstant qui se lasse de tout, qu'enfin elle se dût lasser d'une si continuë dissolution, et que le gré de me voir oublier le présent comme le passé la dût gagner et vaincre d'obligation. J'en ai perdu, comme vous voyez, et ma douceur et ma peine, et ne m'en reste que le regret d'avoir vû ma maison souillée, et l'apprehension de servir de sujet à ceux qui gravent nos noms à l'Eternité, outre l'ennui d'être déjà vieux, et de voir à son occasion cette petite famille dont Dieu a benî notre separation, en un si bas âge, qu'elle ne puisse regir après moi sans crainte cette Monarchie, ni recueillir en repos ce que j'ai semé avec si grands labeurs. Dieu qui m'a fait cette grace qu'il fit à *Jonas* en me delivrant du ventre famelique de cette baleine, sait combien volontiers je voudrois avec des paroles plus douces pouvoir exposer l'article secret de nôtre divorce, et n'être pas contraint d'éventer ce que je voudrois ensevelir : mais le murmure public et la calomnie m'y forcent, et l'assurance que j'ai d'avoir plus de témoins de ses malefices, qu'il ne se trouveroit de voix pour l'exaucer, m'y convie.

Le Roy son frere oyant cette sienne fuite, et

ma plainte, m'écrivit que si j'eusse crû son Conseil au retour de *Paris*, et traité sa sœur comme elle le meritoit, et comme l'information qu'il m'en avoit envoié le consentoit, je serois hors de peine, et lui sans souci de ses impertinences; et dit tout haut en presence de ceux qui le voyoient dîner, les *Cadets de Gascogne* n'ont peu souler la *Reine de Navarre*, elle est allée trouver les *Muletiers* et *Chauderoniers d'Auvergne*. Je vous jure (car nous avons desormais la peruke tonduë et blanche également) que le respect qu'on doit au poil blanc me retient, et que je laisse a dire plus de chose que je n'en dis, me contentant de celles qui font voir, que je ne parle pas par cœur, ni en homme qui paie mal ses advertiseurs.

• Ou Choisinin. *Chauni* * qui lui a souvent parfumé son devant de storax; étoit des musiciens du cabinet et des plus privez, lequel fut chassé et payé à coups de bâton pour les bons services qu'il avoit rendus et est à remarquer que ledit Choisinin ne l'ayant point vû depuis son depart d'Usson jusque à une journée de son retour et séjour à Paris, qu'il la rencontra à la décente de degrez de la sainte Chapelle, il conçut une telle impression et eut si grand horreur de l'aspect de ce visage, se ressouvenant du passé, que retournant au logis sur ses pas la fièvre le saisit se mit au lit et en mourut, il étoit Chanoine de N. Dame de Paris.

Outre qu'il m'a servi de témoin que c'est le

plus puant et le plus infect trou de tous ceux qui pissent, m'en a autrefois tant dit et de tant de sortes, qu'il n'y a que les ignorans qui m'en puissent desavouer; à qui j'apprens que cette perdue étant arrivée à *Carlat*, où elle fut long tems non seulement sans daiz et lit de parade, mais aussi sans chemises pour tous les jours, elle commença de voir et de regarder sur lequel de ceux-ci courroit l'honneur de son nom, elle jetta l'œil sur son Cuisinier, pour ne chaumer point, se sachant d'attendre *Duras* qu'elle avoit envoyé vers le *Roy d'Espagne* querir de l'argent, encore que sa femme sa confidente craignant qu'elle ne lui enlevat son *Causaquet*, lui prêchât la constance et le merite de cet absent: Mais son desir insatiable égal à la faim d'un limier qui cause une defaillance à qui ne se soule toujours, ne pût endurer cette attente ni celle de *saint Vincent* *, qui pour éviter la depense étoit allé jusques à sa maison. Elle s'en prit au triste *Aubiac* comme au mieux peigné de ses domestiques, qu'elle éleva de l'Ecurie en la Chambre, et s'en fit tellement piquer, que son ventre heureux en telle rencontre en devint rond et enflé comme un balon, vomissant en son terme un petit garçon, avec le secours d'une sage femme que la mere de ce piqueur pour l'amour de son fils y avoit conduite, assisté du *Medecin du May* *, le quel outre sa profession, et de lui penser quelque apostume sur son derriere, lui servit à ce coup de porter ce jeune Prince

* Ou Savença
suivant l'édition de 1663.

* Ou Du Mez.

nouveau *Lisandre* mal emmailloté en nourrice au village d'*Escoubiac* là auprès, si fraîchement né, que néanmoins pour le froid enduré du long chemin il en demeura pour toujours privé de l'ouïe et de la parole, et pour ces imperfections, abandonné de l'amour et du soin de sa propre mere, qui ayant oublié les plaisirs de la conception, a long-tems permis qu'il ait gardé les Oisons en *Gascogne*, où Mademoiselle d'*Aubiac* son Ayeule l'a (tant qu'elle a vécu) preservé de mourir de faim, et depuis elle *Gesilax de Fir-*

• Ou Agesilan *macon* * son beau-fils, qui montre encore au-
de Fumaca. jourd'hui par grande rareté ce gage de la Cou-

ronne à ceux qui le vont voir à *Nerac*, où il
l'entretient moiennant deux cens écus de pen-
sion que *Goute Raquette* * lui va quelque tems
• Ou Gantes Raignettes. chercher à *Usson* et à *Paris*.

Plusieurs de ceux qui sauroient sa fecondité s'émerveilleront avec raison qu'elle n'ait aussitôt retenu de moi que d'un autre, et feront divers jugemens de mon impuissance, au lieu d'attribuer ce secret à celui qui ne permet point que la maison paillarde prospere: je m'en suis quelquefois ébahi moi-même, qui, Dieu merci, ne suis pas des plus refroidis, et qui n'en déplaise à cette prude-femme ai autant d'adultérins mal semez comme elle en divers endroits: mais je n'ai seu onques deviner la cause de nôtre compagnie sterile et infructueuse, ni pû l'attribuer aux raisons communes, bien que je sache qu'à regret elle a souvent consenti à la force de

mes desirs pour se donner volontairement en proie à mille, qui n'en eussent osé prétendre ni espérer aucune faveur, si luxurieusement effrontée elle ne les eût, pour parler intelligiblement, mis dessus, entre lesquels on peut bien mettre *Aubiac*, Ecuyer chetif, rousseau et plus tavelé qu'une truite, dans le nez teint en escarlate ne s'étoit jamais promis au miroir d'être un jour trouvé dans le lit avec une fille de France, ainsi qu'il le fut à *Carlat* par Madame de *Marie*, * qui trop matineuse fit ce beau rencontre, allant donner le bon jour suivant sa coutume à la Reine, païant néanmoins cet officieux devoir avec la mort de son mari, que cette vertueuse Princesse entenduë au boucon du païs maternel fit empoisonner, esperant delivrée de cet obstacle et fortifiée des soldats que *Romes* cousin d'*Aubiac* étoit allé lever en *Gascogne*, se rendre Maîtresse absoluë de la place, et en tirer ingratement ceux qui l'avoient libéralement reçue et mise à couvert: mais l'exemple de *Duras* les avoit fait sages, qui revenu d'*Espagne* tout mutiné de trouver sa Dame pourvue avoir ignominieusement été jetté par les épaules en danger de pis, si *Misselac* * ne fût tout à propos arrivé au secours, sous prétexte d'avoir prodigalement employé ce que cette nouvelle *Amazone* avoit destiné pour me gueroyer, en gans parfumez, chevaux d'*Espagne*, et autres babioles du païs d'où il venoit: si bien que la garde renforcée, et son secours *Gascon* découvert, on lui

* Marignan ou de Marze.

* Ou Messilac.



conseilla familièrement de trouver autre gîte, et de vider promptement le logis. Ce qu'elle (peureuse et apprehensive) executa sur l'heure, partant avec la même confusion et desaroy qu'elle y étoit venuë, et parvenant par ses journées à *Ivoy*, * maison de la Reine sa Mere; où à peine arrivée elle fut du commandement du Roy par le *Marquis de Canillac* assiegée et prise avec son amant, lequel on trouva vilainement caché sous quelques ordures, sans barbe et sans poil; l'ayant sa Maîtresse ainsi deguisé de ses ciseaux même pour le sauver. Et après que mille belles et persuasives paroles n'eurent pû gagner qu'il se fit mourir avant que tomber entre les mains de ses ennemis; offrant lui montrer le chemin de cette genereuse et peu chrétienne resolution, s'il avoit le courage de la suivre.

* Ou Juroy.

Je vous vois tous émeus d'une si miserable fortune, et connois que sa qualité vous incite à compassion, vous souvenans du nombre des Roys de son nom, sous lesquels vous avez heureusement étendu les bornes de ce Royaume, valeureusement rabattu l'orgueil de vos voisins: et me deuil comme à vous de voir leur memoire offensée, et que cette ennemie de la vertu diminué et obscurcisse ainsi leur reputation: Mais il n'est point de race tant illustre, ni de famille tant renommée, qui ne puisse à la fin abâtardir: ni rien de si pur ni de si parfait, qui souvent refondu, ne laisse à la fin quelque ordure. L'amour pourroit causer quelque erreur:

mais infinies amours sont indignes d'excuses, lors même qu'elles sont conçues par un sale desir, guidé par l'effronterie, entretenues par la volupté, ainsi que ces deshonnêtes plaisirs, dont la diversité vous étonne, et le vice augmente mon deshonneur, à la confusion de cette autre *Alcine*, qui pleurante, et à peine hors des bras du dernier amant, songe et invente d'autres moïens de prendre celui qui l'a prise. J'excuse *Canillac*, quoi que vilainement il trahit celui, qui fioit la sœur sur sa preudhommie, et je confesse (moi de qui la fragilité se laisse souvent emporter aux femmes) qu'il est très difficile de parer aux yeux et à la voix qui consulte notre ruine. Ce Marquis témoigne mon dire et plus né pour les affaires, que pour l'amour, qui préférant à la foi qui devoit à son Maître, un chetif plaisir, se laissa piper aux artifices de sa prisonniere, oubliant son devoir, et quittant tout ce qu'il pouvoit pretendre de sa fortune pour se rendre amoureux de cette amoureuse, et tellement jaloux, qu'il en sacrifia le pauvre *Aubiac* au soupçon, lui faisant faire son procez par *Lugoly*, * et puis pendre et étrangler à *Aigueperse*, tandis qu'au lieu de se souvenir de son ame et de son salut, il baisoit un manchon de velours raz bleu, qui lui restoit des bienfaits de sa Dame. J'admire qu'en ce genre de mort fut accomplie une prophétie; car plusieurs qui s'en souviennent encore fort bien, vous témoigneront que *Aubiac* accompagnant le Com-

* Lieutenant
Criminel de robe
courte.

mandeur de saint Luc, lors qu'il vit cette Reine premierement, dit tout haut en la regardant attentivement, je voudrois avoir couché avec elle à peine d'être pendu quelque tems après. Il n'est pas toujours bon de deviner, ces oracles ainsi exprez sont à craindre, et m'étonne que ceux qui ont herité depuis eux d'une si specieuse et rare fortune, n'en ayent apprehendé pour le moins autant: mais on voit bien que les gibetz sont pour les mal-heureux et non pas pour tous les coupables. Canillac pour ce criminel, sur qui il exerça plutôt sa jalousie que ma vengeance, ne laissa pas de faire les doux yeux, et de soigner sa petite taille outre l'ordinaire, devenans en peu de tems d'aussi mal propre que je pourrois être, coint et poli comme un beau petit amoureux de village: mais de quoi lui servoit à la longue sa bienseance? L'histoire est plaisante des ruses et artifices desquels cette Reine s'avisa pour éloigner de ce chateau ledit Marquis de Canillac, qui l'importunoit fort, c'est qu'elle lui faisoit croire qu'elle l'aimoit, qu'elle lui vouloit faire du bien, enfin elle lui donnoit sa maison de Paris, l'hôtel de Navarre, et une terre de deux mille livres de rente située en son Duché de Valois proche Senlis, et pour joindre les effets aux paroles, elle lui fit expedier une donation en bonne forme de ces deux pieces, et fut envoyé à Monsieur Hennequin President en la Cour de Parlement et un des chefs de son Conseil, et en même tems fit

expedier une contre lettre audit Sieur, lui mandant qu'il s'en fit rien et que tirant l'affaire en longueur, il le tint toujours en haleine et esperance d'obtenir d'elle tout ce qu'il voudroit.

Il y a plus, continuant ses artifices elle feignit d'aimer grandement sa femme, et elle se fit un jour apporter ses bagues, elle voulut qu'elle s'en parât quelque tems dans le Château, même elle lui aidait à s'en enjoliver, puis lui disoit, ah que cela vous sied bien ! ah que vous êtes belle Madame la Marquise et le bon du jeu fut que si-tôt que son mary eut le dos tourné pour venir à Paris elle la depouilla de ses beaux bijoux, se moqua d'elle, la renvoya comme une peteuse avec tous ses gardes, et se rendit Dame et Maîtresse de la place : le Marquis se trouva bête et servit de risée au Roy de Navarre, qui l'avoit commis, au Roy son frere, et à toute la Cour.

Cette inconstante, dont il cuidoit retenir la legereté sous la clef et sous l'expugnable forteresse d'Usson, * se fâche de son ordinaire et coutumiere façon de commander, et d'approcher de son ratelier ores l'un, ores l'autre, et souvent plusieurs à la fois, voulut devenir Maîtresse et chercher à l'accoûtumé dans le change, la pointe et l'éguillon de son appetit; pour à quoi parvenir et sachant par experience combien peut le desir sur la volupté, feint d'aimer, de se voir aimée; et consent à l'importunité de quelques prieres, elle émeut et allume si bien

* Voyez le Dictionnaire de Bayle à l'article d'Usson, où il rapporte une grande quantité de traits d'histoire pour et contre cette Reine.

son gardien, qu'enfin ses artificieuses caresses obtiennent sa liberté, sous promesses que ce qui sembloit être seulement accordé pour lors chichement à la force, seroit prodigalement départi par la volonté, lorsque libre et Maîtresse d'*Usson* absoluë, elle pourroit sans apprehension vaquer à l'amour, et le tromperent en cette façon; car à peine eût elle obtenu que la garnison vuideroit, qu'elle remplaceroit des gens à sa devotion, et que son facile Marquis cependant se retireroit à *saint Cirque* cueillir ses pommes; qu'ingrate de ce serviteur, elle ne pût plus ouïr seulement proferer son nom; et rassuré d'une bonne troupe d'hommes qui lui fut envoyée d'*Orléans*, qui faillirent tôt après à la traiter en fille de bonne maison; elle se resolut de n'obéir qu'à ses volontez, et d'établir dans ce Roc l'Empire de ses delices, où clause de trois enceintes et tous les grands portaux murez, Dieu sait et toute la *France* les beaux yeux qui en vingt ans se sont jouëz et mis en usage.

La *Nanna de l'Aretin* ni sa *Sainte* ne sont rien auprès. Il est vrai qu'au lieu des galans qui souloient adoucir sa vie passée, elle y a été reduite à faute de mieux, à ses domestiques, Secretaires, Chantres et Metifs de Noblesse, qu'à force de dons elle y attiroit, dont la race et les noms inconnus à leurs voisins même, sont indignes de ma memoire, hormis celui tant célébré de *Pomony*, fils d'un *Chauderonier d'Au-*

vergne, lequel tiré de l'Eglise Cathedrale de la vill, d'enfant de Cœur parvint, par le moien d'une assez belle voix qui le discernoit d'avec ses semblables, à la musique de cette Reine, s'introduisant enfin de la Chapelle à la Chambre, et de la Chambre au Cabinet pour Secrétaire; où longuement il a tenu diverses parties et fait diverses depeches: c'est pour lui que ses folies se sont augmentées, qu'on en pourroit fournir des justes volumes: c'est de lui qu'elle dit qu'il change de corps, de voix, de visage, et de poil, comme il lui semble: et qu'il entre à huis clos où il lui plaît: C'est pour lui qu'elle fit faire les lits de ses Dames *d'Usson*, si haut qu'on y voyoit dessous sans se courber, afin de ne s'écorcher plus comme elle souloit les épaules, ni le fessier, en s'y fourrant à quatre pieds toute nuë pour le chercher: c'est pour lui qu'on l'a vûë souvent tâtonner la tapisserie pensant l'y trouver, et celui pour qui bien souvent en le cherchant de trop d'affection, elle s'est marquée le visage contre les portes et les parois: c'est pour lui que vous avez tant ouï chanter à nos belles voix de Cour, ces vers faits par elle-même:

*A ces bois, ces prex, et ces antres
Offrons les vœux, les pleurs, les sons,
La plume, les yeüx, les chansons,
D'un Poëte, d'un Amant, d'un Chantre.*

Et c'est lui qu'elle nomme maintenant ce méchant homme, qu'elle dit lui gâter tous ses serviteurs, et pour qui son œil droit lui bat sans y failir, lorsque contre elle il brasse quelque malice.

Qui d'entre vous peut ignorer ces mystères tant apperçus des moins clairvoians, ni s'ébahir désormais de nôtre divorce, aiant tant de justes raisons de nôtre separation? Je suis un peu long en ce discours contre ma coûtume, et connois que je fâche peut-être quelqu'un à qui la continuation de ma honte étoit agréable: mais le fait me touche, et faut que pour un coup je me soule aux dépens de vôtre patience et de mon loisir. Ce Manifeste qui peut-être vivra plusieurs siècles, apprendra quelque jour aux esprits amis de verité, ce que j'ai voulu taire tant par modestie à nôtre *saint Pere*, et au *Cardinal de Joyeuse* Commissaire par lui député pour m'ouïr sur les causes de nôtre repudiation, n'ayant sur vingt et deux chefs en son interrogatoire répondu chose qui lui puisse apporter deshonneur ni blâme, si ce n'est peut-être sur celui qu'il s'enquît de moi, si jamais durant le mariage nous avions eu communication ensemble: où je répondis contraint par la verité, que nous étions tous deux jeunes au jour de nos nôces, et l'un et l'autre si paillards, qu'il étoit plus qu'impossible de nous en empêcher.

La description particuliere de sa vie ne me dément point, je m'en rapporte à ses amis mêmes, si tant est que son vice lui en ait encore

laissé quelqu'un, et me soumetts à leur jugement, quoique fort suspect, si j'ajoute ou diminuë au conte, aimant beaucoup mieux en dire trop peu, que m'obliger à deduire tout. Tant et si diversifiées sont et ont été jusques ici ses affections, ou plutôt ses foiblesses (car ainsi faut-il baptiser ses jalousies et dernières fureurs amoureuses) qui commencerent à *Bonivet* * et qui ont toujours continué depuis; c'est bien loin de ce que sa bonne fortune lui promettoit, l'ayant fait naître d'un des plus grands et Magnanimes Roys de la terre, de la voir aujourd'hui valeter de la sorte, et tellement reduite du trop au peu, que de Reine elle soit venuë Duchesse, et de legitime Epouse du *Roy de France*, amante passionnée de ses valets. Partant on ne sauroit justement s'offenser pour elle contre *Madame de Guise*, qui discourant une fois du ravalement de sa gloire, chanta fort à propos une vieille chanson de son tems, dont le refrain étoit:

* Ce doit être
Bajaumont.

*Margot Marguerite en haut,
Margot Marguerite en bas,
Margot Marguerite.*

Tellement on l'avoit deshonorée, et de grande qu'elle souloit être, d'un chacun méprisée et rangée au petit pied, Dieu le permettant ainsi pour sa irreligion dont elle couvre ses saletez. (Suivant l'édition de 1663.) osant impudemment depuis plusieurs années trois fois la se-

maine faire sa Pâque dans une bouche aussi fardée que le cœur, la face plâtrée et couverte de rouge, avec une grande gorge découverte qui ressemble mieux et plus proprement à un cul, que non pas à un sein. J'ai horreur de me scandaliser, moi qui ne suis pas des plus entendus du Royaume au fait de ma Religion, de voir ainsi profaner cette sainte reconciliation avec son Dieu, et de recevoir si souvent le Sauveur du monde en un corps si pollué de paillardes voluptez, si tant est (car les contemplatifs en doutent), que l'Hostie que hypocritement elle feint recevoir, soit consacrée, ne pouvant quelquefois parmi la pitié que j'en ai m'empêcher de rire des extravagantes jalousies, et fortes passions qu'on raconte de ses amours, qui la transportent plus souvent à mépriser ce qu'elle voit, et à croire ce qu'il n'est point, ores cherchant furieuse et chaude ses Rufiens en tous les endroits les plus cachez de sa maison, bien qu'elle ne puisse ignorer qu'ils sont autre part; et ores les voyant et oyant, et toutefois se persuadant que sous leur image ce soient d'autres qui tâchent à la decevoir, et à lui méfaire.

Vous sçavez les particularitez mieux que moi qui n'en sçai que trop: mais peut-être vous ignorez que l'énorme laideur, et le peu de mérite, et la qualité de ce *Pomony*, a fait croire à plusieurs qu'il y ait eu du charme, quoi qu'elle ait été plusieurs fois charmée de même, s'arrêtant sur ce qu'à *Usson*, on lui voioit ordinai-

rement pendu au col entre la chemise et la chai, une bourse de soye bleuë, en laquelle ses plus privez avoient decouvert une boîte d'argent, dont la superficie gravée representoit naïvement (outre plusieurs differens, et inconnus caracteres) d'un côté son portrait, et de l'autre son chauderonnier, qui l'avoit par un si solennel serment obligée à ne l'ouvrir de certain tems, ni à s'en dessaisir, qu'elle confessoit la larme à l'œil, ni l'oser, ni le pouvoir faire. On m'a dit que le Roy son pere fut par *Madame de Valentinois* ensorcelé de même: et je n'ignore pas qu'en niant la magie, on refute en un même tems, non seulement la propriété des herbes, des plantes, des mineraux, des corps celestes, et des paroles; mais aussi la propre puissance de Dieu en la vertu des substances separées. Que ce soit charme ou non, à d'autres en soit la dispute, si faudra-t-il que l'on avouë qu'il se trouve pour ensorceler, des matieres bien-aisées et disposées, et une ame fort attachée au corps, et un corps fort sujet au charnel plaisir: dont le frequent usage l'a reduite à ne pouvoir plus ouïr proferer, sans rougir ni penser qu'on se moque d'elle, ces mots (honneur et vertu) qui sont ennemis et directement opposez à sa profession. Il n'est point de juge meilleur que la conscience, elle nous éveille et nous poind ordinairement en la partie la plus dolente: aussi cette dame a beau avoir demeuré enfermée, et n'avoir vû que petites gens dans

Usson: elle a été pourtant trompée par tout le monde, et s'est renduë sujette à ne pouvoir plus tolerer qu'on tousse, rie, ou parle bas en sa presence, tant le soupçon et le méfi d'elle même lui fait apprehender le discours de ses actions. Je suis maintenant à peu-près exempt de sa honte, et delivré desormais de mon deshonneur, et suis assez bon compagnon pourvü qu'elle en valut la peine, pour lui en dire par humeur encore deux mots aussi-bien que les autres.

Jusques ici ses fautes n'étoient que fleurs, quoi qu'assez mal couvertes; l'âge, le tems, et sa volontaire prison d'*Usson* en faisoit tolerer et cacher quelques-unes: son habitude au mal avoit deja lassé les langues plus babillardes, et sa longue absence avoit deja fait oublier son nom parmi les Grands: mais pour couronner son œuvre et donner la dernière main à ce beau discours de sa vie, elle a voulu venir revoir la *France*, et n'a pas voulu moins choisir que *Paris* et les yeux de la Cour, pour servir de théâtre et de témoin à son histoire qu'elle promet d'écrire ci-après. * Vous y voiez aussi clair

* Elle a effectivement écrit des *Memoires* qui ont été imprimés plusieurs fois, la dernière édition est de 1713. que moi: mais oyez en quelle façon un fourrier bien instruit lui marqua l'Hôtel de l'*Archevêque de Sens*, lors qu'après son arrivée en cette ville elle y alla premierement loger:

*Comme Reine elle devoit être
Dedans la Roiale maison;*

*Mais comme putain c'est raison,
Qu'elle soit au logis d'un Prêtre.*

Je ne crois point que si on peut avoir quelque ressentiment d'honneur, qu'elle n'ait d'étranges élancemens dans son ame autant de fois quelle tourne ses yeux vers le *Louvre*, se représentant qu'elle en a perdu la demeure pour un sujet dont une plus chaste qu'elle ne se sauroit souvenir sans rougir. O insigne impudence, et manifeste effronterie! à huis ouverts, aux yeux de tous, et faisant gloire de son infamie, exercer publiquement sa lubricité, et aiant depuis son enfance fait banqueroute à la renommée, il ne lui chaut que l'on l'estime, pourvû qu'elle satisfasse à ses ords desirs.

Elle tint bon à *Paris*, et au *bois de Boulogne* environ six semaines: mais ne se pouvant plus passer du mal, plaignant le tems, et ne voulant plus demeurer oisive; elle envoya chercher un petit valet en *Provence* (qui s'appeloit *Dat* et s'est depuis fait connoître sous le nom de *saint Julien*), qu'avec six aunes d'étoffe elle avoit anobli dans *Usson* en l'absence de *Pomony* depuis quelques années, dont l'éloignement lui causoit tant d'impatience, qu'à son arrivée pour lui faire paier la chaume, ils demeuroient souvent ensemble enfermez dans un cabinet des sept et huit jours entiers; avec leurs habits de nuit sans se laisser voir qu'à *Madame de Châtillon*, qui cependant rongeoit son frein à leur

porte, et aidait seule à tenir secret ce que tout le monde savoit assez.

* Julien Date,
ou Sulliendat.

Cet amant en ce *Dat* * pour qui vous voiez encore tant de palmes en ses tapisseries; C'est ce petit chichon tant réclamé en ses voluptez: C'est ce fils d'un *Charpentier d'Arles* jadis la-

* Ou Musiciens.

quais de *Garnier* l'un des Maîtres * de ma Cha-

* Ou Charmont.

pelle; C'est ce mignon que le jeune *Vermond* *

* Cela est arrivé

lui tua * deux mois après qu'il fut arrivé à

le 5 Avril 1606.

Paris d'un coup de pistolet dans la tête étant

Voyez les Mem.

à côté d'elle à la portiere de son carosse proche

de Bassompie-

l'hôtel de Sens où elle logeoit entre midy et

re.

une heure, au retour de la Messe des Celestins

pour avoir été cause de la disgrâce de ses

Pere et Mere anciens serviteurs de la Reine,

et qui avoient été nourris dès leur jeunesse en

sa maison, l'un *Page* et l'autre jeune *Damoi-*

selle, toujours aimée de ladite Dame, qu'elle

avoit marié ensemble comme j'ai dit ci-dessus.

Ce jeune homme jura la perte de saint Ju-

lien voyant qu'il avoit ruiné sa fortune en la

perte de son *Pere*: il étoit assez mal monté c'est

pourquoi aiant été suivi il fut pris hors la porte

saint Denis, ramené qu'il fut et confronté au

corps, tournez, le dit-il, que je voie s'il est

mort. Ha que je suis content! puisqu'il est mort,

s'il ne l'étoit je l'acheverois, La Reine outrée

de colere protesta qu'elle ne voulut boire ni

manger qu'elle ne l'eut vû mourir, ce qui ar-

riva deux jours après qu'il eut la tête tranchée

devant l'hôtel de Sens, repaissant ses yeux dans

le sang de ce Gentilhomme âgé de vingt deux ans, il mourut content et constant.

Desirant avoir le col haut comme une pique, il fit amende honorable et ne voulut jamais demander pardon à la Reine Marguerite et jeta la torche: il est à remarquer que aussi-tôt qu'elle vit ce Gentilhomme représenté au corps elle s'écria, qu'on le tue ce méchant, tenez tenez, voila mes jaretieres qu'on l'étrangle, le lendemain de l'exécution elle commanda qu'on lui trouvât logis au fauxbourg St. Germain, ce qui fut aussi-tôt exécuté, et par un caprice particulier quoi qu'une Dame lui laissât son logis pour mil écus de loyer elle lui en donna treize cens écus, et au même temps y fit abattre et bâtir.

C'est celui dont la perte lui fit changer le quartier *saint Antoine* avec *saint Germain*; C'est lui pour qui depuis elle a fait écrire et chanter tant de vers; et celui pour qui l'on ne peut ni secher ni tarir ses larmes, quoi que le bien-disant *Beaujumont* * en ait entrepris la **Ou Bajaumont.* cure, secouru des plus fortes persuasions que le *Mayne* * son assistant peut tirer dans toutes **Ou le Moine.* les fleurs de bien dire. Que vous en semble? ne devoit elle pas bien venir à *Paris* pour témoigner ce bel amandement de vie passée? et elle la plus difforme femme de *France*, n'étoit-ce point à elle à faire venir des Moines reformez? qui sera celui qui lira ses actes horoïques (car ils ne manqueront pas d'écrivains), qui

n'admire son inclination au putanisme, et qui n'approuve qu'ils méritent d'être enregistrés au bordel? Ceux qui sous cette espérance de libéralité la louent en leur prêches, lui adressent des livres, ou qui écrivent à sa louange, ont beau lui attribuer des qualitez qui ne lui sont pas deües, car la véritable traditive, que malgré eux les siècles futurs conserveront de père en fils immémorialement, faisant fort qu'ils sont des menteurs autant pleins d'avarice, et de flatterie, comme elle est ennemie de la vertu. Et qu'il ne soit vrai, lequel d'entre vous l'a jamais vû faire une bonne œuvre, qui ne se puisse aussi-tôt refuter par une mauvaise? Avez-vous vû jamais personne qui se loue de ses bien-faits, vous qui oyez ordinairement reprocher ses ingrátitudes? Avez-vous jamais vû ses amants, excepté quelques-uns, enrichis de ses mains, vous qui voyez les prisons pleines de ceux qu'elle appauvrit? l'avez-vous jamais vû au sermon sans dormir, à vêpre sans parler; et à la Messe sans son Rufien? Je crois que plusieurs, lui peuvent bien avoir vû maintesfois prodiguer des aumônes; mais lequel est-ce qui lui a jamais vû paier de bon cœur une dette? Elle donne, je le sçais bien, et à mes dépens, la dîme de toutes ses rentes et pensions aux Couvents et Monasteres de tous les quartiers: mais aussi elle retient, dont j'ai grand pitié, le salaire de ses Domestiques, et de ceux qui le long de l'année lui ont fourni leur denrées, et leur labeur. En

somme tout son fait n'est qu'aparence et ostentation, et sans aucune étincelle de devotion ni de pieté: Je la connois de longue main.

Si ces raisons de nôtre divorce ne satisfont à ceux qui blâment nôtre separation, et qu'il n'y ait point en son vilain corps prou de sujet pour l'abandonner, je vous deduirai une autre fois à loisir les monstruositez de son esprit, où vous n'aurez pas moins occasion de rire que de vous émerveiller.

Le sujet m'emporte, et plus je parle, et plus je trouve à parler: car quoi que j'eusse resolu de faire, en cet endroit, ma pensée est de n'agrir point davantage mon Manifeste. J'ai toutefois *Beaujement* * avec son bec jaune qui me semond de lui donner place, et de lui faire jouer son personnage sur cet échafaut. Ce *Beaujement* metz nouveau de cette affamée, idole de son temple, le veau d'or de ses sacrifices, et le plus parfait sot qui soit jamais arrivé dans la Cour, lequel introduit de la main de *Madame d'Anglure*, instruit par *Madame Roland*, civilisé par *le Mayne*, et nagueres guéri de deux poulains par *Penna le Medecin*, et depuis souffleté par *Delain*, * maintenant en possession de cette pe-

* C'est *Bajau-mont*. Il étoit de la maison de *Duras*. Voiez *Thuana*.

* Ou De Loue fils d'un Procureur de Bourdeaux.

alloit safraner tout ainsi que la barbe le reste du corps: Je n'ai que faire de vous conter leur privautez, elles sont assez connuës, ni rechercher dans la memoire, pour vous particulariser leurs amours, aucuns termes de mignardises et de

douceurs : car ce seroit tout autant comme d'appeler des gros mâtins de boucherie *Marjolaine* ou bien *Romarin*. Je vous dirai seulement en passant, *que Delain pour l'insolence et irreverence commise dans le chœur des Augustins, ayant voulu tirer l'épée contre le Sr. de Beaujement, il fut mis prisonnier au fort l'Evêque, elle se rendit partie alleguant contre lui plusieurs choses criminelles comme il lui sembloit, esquelles les juges n'eurent point d'égard, il étoit vivement sollicité par Mr. de Châtillon et autres Seigneurs de la Cour de l'aveu et du consentement du Roy étant reconnu pour un brave garçon plein de courage et bon soldat.*

Je vous dirai encore que cette Dame aiant depuis long-tems deux loups aux jambes, elle a voulu que son amant ait des caustiques aux bras, afin qu'en leurs embrassemens, et lorsque goulument elle le recevoit à jambes ouvertes, il y puisse venir pareillement à bras ouverts; et ceci soit dit comme seulement en passant et parenthese dudit *Beaujement*, attendant de voir la fin de leur insolence, et si ce cheval felon lui fera point enfin comme aux autre perdre l'arçon.

Pour elle vous n'ignorez ce que lui suis, et la memoire du passé m'oblige à n'en dire point davantage: mais à lui souhaiter quelque amandement et à prier Dieu qui seul peut toucher le cœur, de lui départir quelque goutte de repentance, sans laquelle l'eau de cire et de chair

qu'elle alambicque pour son visage, ne peut cacher ses imperfections; l'huile de jasmin dont elle oint chaque nuit son corps, empêcher la puante odeur de sa reputation; ni l'eresipele qui si souvent lui pele les membres, changer et dépouiller sa mauvaise et vieille peau.

















